



CONFRERIE DE LA FÊTE DE VEAU DE LIMOGES

Limoges, le 19 mai 2025

Cher Veau,

Tu es convié au prochain chapitre de notre Confrérie qui se déroulera le **vendredi 13 juin 2025 à 19h30 précises** au restaurant « Chez Massy », 17 avenue Charles de Gaulle à Nexon avec 6 intronisations au programme. L'animation sera assurée par « Pollux ».

Communard et ses toasts
Feuilleté d'escargots
Tête de veau traditionnelle et ses sauces
Paillé avec ses oignons frais et Saint-Nectaire
Plafoutis aux cerises
Champagne - Côte du Rhône - Café

ATTENTION !

Par courtoisie envers le restaurateur, aucune réservation ne sera prise en compte sans règlement, et aucun engagement ne pourra être validé ou annulé une semaine avant le repas (au plus tard le vendredi soir précédent).

Coupon réponse et chèque à retourner au plus tard avant **le 6 juin 2025** à :

Philippe MALITE
269 allée des Genêts
87 260 PIERRE-BUFFIERE

Contact du secrétaire adjoint si besoin : **06.64.63.84.96**

Tenue de la Confrérie obligatoire pour les membres (tablier, pantalon gris, chaussures noires, chemise bleue...)

Reçois, Cher Veau, l'expression de nos sentiments épicuriens et très amicaux.

Le Président
Bruno ARNAUDEAU

Le Maître des Bouches
Sébastien ROBERT

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 4 avril 2025

19h00 : Le Président ouvre la séance de l'Assemblée Générale 2024/2025 en la présence de 24 veaux.

1. Rapport Moral :

Ce jour, la Confrérie de la Tête de Veau de Limoges compte 40 membres actifs, plus 3 membres d'honneur que sont Yves Delage, Michel Ensergueix et Georges Delmon.

1. Les Chapitres :

- * Le 7 juin 2024 chapitre d'intronisation chez Massy à Nexon : 22 Veaux plus 8 invités.
- * Le 5 octobre 2024 chapitre Entre Terre et Mer à la salle des fêtes de Pierre Buffière : 26 Veaux plus 43 invités.
- * Le 6 décembre 2024 chapitre au Bouillon Limousin : 23 Veaux plus 16 invités.
- * Le 7 février 2025 chapitre au Bars'Jo chez Yannis aux Halles Centrales : 23 Veaux plus 10 invités.
- * Aujourd'hui même au Saint-Fortunat à Flavignac : 24 Veaux plus 7 invités.

2. Les manifestations : Aucune manifestation n'a eu lieu d'avril 2024 à aujourd'hui.

3. Les points divers : Un retour au restaurant les 2 Cygnes à Saint-Paul serait envisageable à condition que le restaurateur soit apte à nous recevoir dignement. Un chapitre au lycée Saint-Jean et un autre à la table des Compagnons du tour de France sont à l'étude pour de prochains chapitres.

Rapport moral approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier :

Les recettes	11 028,00 €
* Vente (tenues, chapitres)	605,00 €
* Cotisations	2 220,00 €
* Chapitres	8 115,00 €
* Autres	88,00 €

Les dépenses	10 138,47 €
* Chapitres	8 761,15 €
* Charges de fonctionnement	1 377,32 €

Résultat bénéficiaire	889,53 €
-----------------------	----------

La trésorerie au 31/12/2024	3 334,75 €
* Compte courant	2 212,37 €
* Livret	1 122,38 €

Rapport financier approuvé à l'unanimité.

3. Cotisation et montant des repas 2025 :

Lors de l'Assemblée Générale 2023/2024, et vue l'inflation récurrente, il avait été décidé d'augmenter les cotisations de 50 € à 60 € et les prix des repas de 35 € à 40 € afin de rééquilibrer nos comptes.

Propositions approuvées à l'unanimité.

4. Intronisations du 13 juin 2025 chez Massy à Nexon :

- Laurent Devaux et Vincent Lagoutte parrainés par Rodolphe Perrot
- Pascal Pellerin parrainé par André Lejeune
- Fabrice Bergeal parrainé par Frédéric Clavaud
- Jean-Jacques Debernard parrainé par Philippe Gizardin
- Philippe Toupou parrainé par Renaud Masseur

Propositions d'Intronisations validées à l'unanimité.

5. Divers :

- Le président informe qu'il a décidé de faire évoluer le bureau.
- * Président : Bruno Arnaudeau
- * Vices Présidents : Michel Moreau et Philippe Malite
- * Trésorier : Rodolphe Perrot – Trésorier adjoint : Michel Moreau
- * Secrétaire : Philippe Grand – Secrétaire adjoint : Philippe Malite
- * Maître des Bouches : Sébastien Robert
- * Maître de cérémonie : Romain Van Pul
- * Porte drapeau : André Lejeune
- Gala 2025 - Chapitre Entre Terre et Mer : Le président annonce que le chapitre est reconduit comme l'an passé et la date retenue est le samedi 11 octobre 2025 à la salle de Chabanas sur commune de Pierre Buffière.
- Le président précise que la Confrérie cotise à 2 associations : l'Institut du Goût Nouvelle Aquitaine et l'Ambassade des Confréries de Nouvelle Aquitaine, à laquelle participe Michel Moreau.
- L'envoi des convocations aux chapitres se fera par mail à compter du 1^{er} janvier 2026, ceci dans le but de faire des économies sur les timbres, enveloppes et feuilles de papier.
- Pour 2025, le bureau va travailler sur la réalisation de plaques afin de récompenser les partenaires restaurateurs qui le méritent.

Propositions validées à l'unanimité.

20h00 : L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants de leur présence et lève la séance.